



Dossier de presse

Bien grandir à Brive : rentrée scolaire 2023-2024

4 septembre 2023

1 La rentrée scolaire en chiffres

Les établissements et les effectifs

- **24 écoles publiques** sont réparties sur la ville comme suit : 11 écoles maternelles, 9 écoles élémentaires et 4 groupes scolaires (fusion des écoles Henri SAUTET maternelle et élémentaire, qui devient un groupe scolaire.)
 - **4 écoles privées** sous contrat viennent compléter l'offre.
- **Effectifs prévisionnels** : près de 3 000 élèves
- Pour mémoire :
- Constat de rentrée IA du 22/09/2022 = **2 966 élèves**
Constat de janvier 2023 IA = **2 992 élèves**

Il est observé une **stabilité des effectifs**. Les inscriptions nombreuses chaque année durant la dernière semaine des vacances et les éventuelles radiations (connues pour beaucoup à la rentrée) feront varier ces données. (2970 élèves au 29 août).

Les **3 009 élèves** sont répartis ainsi : 1 892 en élémentaire et 1 117 en maternelle.

Le personnel municipal des écoles se compose de près de **300 agents**. A noter que 30 enseignants des écoles sont employés par la ville pour réaliser les études

La fréquentation des temps périscolaires est répartie comme suit : 9% des enfants scolarisés fréquentent la garderie du matin. 10% des enfants scolarisés fréquentent la garderie du soir. 63% des enfants scolarisés déjeunent en restaurant scolaire (un taux d'encadrement maintenu à 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire et 1 pour 9 en maternelle). 17 % des enfants scolarisés en élémentaire fréquentent l'étude (un taux d'encadrement d'1 adulte pour 8 à 12 enfants en fonction des écoles)

Les horaires des écoles publiques de la ville avaient été harmonisés en septembre 2018 lors du retour à un rythme à 4 jours et restent inchangés pour cette nouvelle rentrée. Ils s'établissent ainsi 8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires de garderies restent également identiques à savoir dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir. Pour les élèves des écoles élémentaires (du CP au CM2) une étude est organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 17h45. Ce temps d'étude est encadré par des enseignants rémunérés par la ville et des agents municipaux.

La pause méridienne est maintenue à deux heures (11h45 à 13h45) et inclut toujours un temps de repas et un temps d'animation au choix des enfants.

2 **La ville poursuit son effort pour améliorer le cadre d'étude des élèves brivistes**

Les travaux réalisés dans les écoles

Depuis 2014, 7 727 000€ ont été investis dans les écoles dont 830 000€ consacrés à l'accessibilité (sanitaires, PMR, rampes d'accessibilité, mains courantes...) et 824 000€ à l'amélioration énergétique des bâtiments.

Pour 2023, le montant global s'élève à 785 000€, dont 470 000€ sur le bâti et 315 000€ pour les espaces extérieurs (Cours d'école M.PEYRAMAURE élémentaire)

A noter que le coût des travaux réalisés en régie, notamment ceux de peinture, de serrurerie ou d'entretien des espaces extérieurs n'est pas inclus dans ces montants. Enfin, à ces travaux se rajoutent pour 2023, une enveloppe de près de 80 000 €, consacrée à l'acquisition et au remplacement du matériel nécessaire au fonctionnement des écoles (mobilier, TBI, vidéoprojecteurs, matériel sportif, vélos pour les maternelles, fours de remise en température et chambres froides pour les restaurants scolaires, etc...)

Dé doubler les classes en éducation prioritaire et limiter les effectifs à 24 partout (grande section, CP, CE1) : un enjeu majeur recommandé par l'éducation nationale, financé par la collectivité

Dès la rentrée scolaire 2017, la Ville de Brive a décidé de suivre, autant que possible, les recommandations de l'éducation nationale en procédant au dédoublement des classes de CP puis celles de CE1 en 2018 et les grandes sections en 2019 afin de faciliter l'apprentissage des élèves en REP +. **9 classes ont ainsi été créées pour un coût total de 25 000 € supporté par la collectivité.** Malgré son engagement initial, l'Etat, à ce jour, n'a toujours pas pris en charge la dépense engendrée. A noter que les dédoublements diminuent la possibilité d'accueil des toutes petites sections dans les écoles concernées.

La fin des dérogations : entre stabilisation des effectifs et économies

La baisse des effectifs scolaires à l'échelle du département est une réalité.

Brive, malgré quelques 1000 élèves de moins en 30 ans, connaît depuis 2020 une tendance stable - corrélée d'ailleurs avec celle des naissances.

La cause est bien entendu démographique et liée à la fin des dérogations d'inscriptions d'enfants dans les écoles Brivistes pour les familles résidentes d'une autre commune. Cette diminution pour la ville de Brive a néanmoins permis de limiter la fuite d'effectifs scolaires des communes alentour.

Cette décision a mis un terme à la prise en charge des frais de scolarité par la Ville de Brive (600€ pour un élève en élémentaire et 1200€ par an pour un élève en maternelle), trop rarement acquittés par les communes. 340 000€ d'économies ont ainsi été réalisées grâce à cette mesure.

Un soutien pour le matériel pédagogique et les transports aux activités culturelles et sportives

La Ville de Brive apporte chaque année 40 € de matériel pédagogique (fournitures, livres, papeterie...) par enfant (maternelle et élémentaire) et 37 € de transport à diverses activités culturelles et sportives (piscine, dojo, théâtre, cinéma...). L'argent ne transite pas par les parents, il est géré par les écoles et les enseignants mais **la collectivité soutient les familles à hauteur de 77 € par enfant**.

Donner dès l'école le goût du sport

Les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge. C'est dans ce sens que les éducateurs municipaux ETAPS interviennent en milieu scolaire. Depuis la rentrée 2022, interviennent non plus seulement du CP au CM2 mais plus largement de la grande section au CM2, du public comme du privé. La Ville a recentré son action autour de trois missions : savoir nager, savoir rouler et découverte du sport. Avec « savoir nager », chaque classe de la maternelle au CM2 passera une semaine à la piscine, soit 26 heures d'apprentissage de la natation : une familiarisation du milieu aquatique pour les plus petits afin au moins de savoir se sauver s'ils tombent à l'eau et un perfectionnement pour les plus grands. Le module « savoir rouler » leur transmettra la pratique du vélo et une réelle autonomie sur la voie publique. Sens de l'équilibre, motricité, mais aussi savoir se déplacer à vélo. Les CP au CE1 auront des séances au stade Gaëtan Devaud, les CM2 du VTT au lac du Causse. Les ETAPS encadreront également les classes du CE2 au CM1 pour la découverte de diverses activités sportives à l'école ou dans les équipements à proximité.

3 **Un lieu d'innovation et exemplaire de la politique de développement durable menée par la Ville**

Les enfants sont les plus vulnérables, avec les personnes âgées, face au changement climatique et la Ville de Brive s'est engagée à veiller au bien-être des élèves, en relevant le défi environnemental. La Ville entretient ainsi son patrimoine tout au long de l'année, avec un effort particulier au cours de la longue période estivale pendant laquelle les écoles sont désertées.

Transition environnementale

Végétaliser les cours

Le plus gros chantier, 315 000 euros, a démarré juste après la sortie scolaire, à l'école élémentaire Michel Peyramaure. Il est à l'image de la transition initiée qui vise à redonner de la place au végétal, à désimperméabiliser les sols pour permettre à l'eau de s'infiltrer et lutter contre les îlots de chaleur. La nouvelle cour va bénéficier de différents équipements ludiques comme un fronton multisports, des espaces de jeux, des coins plus calmes, des plantations amenant ombre et fraîcheur, des jardinières avec des arbustes à proximité des bâtiments, des pentes légères pour diriger l'eau vers les plantations...

Salles Fraîches en maternelle

Au-delà des traditionnels travaux de rénovation thermique sur les toitures et menuiseries, la municipalité a décidé il y a trois ans d'aménager également des salles fraîches, à commencer par les maternelles. Ces travaux consistent à rafraîchir une pièce par une climatisation pour accueillir les enfants dans des meilleures conditions pendant les fortes chaleurs. La maternelle Jean de la Fontaine a ainsi été équipée en 2021, Jules Romains en 2022 et cette année Marie Curie et Roger Gouffault pendant les vacances de Pâques.

Une restauration collective responsable et de qualité

Plus de 2 000 élèves du primaire déjeunent en moyenne chaque jour à la cantine dans les 21 restaurants scolaires de la Ville. Et chaque jour, la cuisine centrale confectionne des menus élaborés par une diététicienne et validés par une commission trimestrielle composée d'élus, de parents et de responsables de services. Des repas équilibrés, avec des produits frais, en provenance la plus possible locale.

Un repas végétarien est réalisé chaque semaine, sans soja, uniquement à base de céréales et légumineuses BIO.

85 % de plats cuisinés sont « MAISON ». Chaque semaine il est proposé une viande de première catégorie (Bœuf, veau ou agneau en muscle entier, non haché) un poisson en filet entier.

L'année passée, 75% de nos achats ont été réalisés auprès d'entreprises locales dont 15% de produits locaux. Parallèlement, nous avons également acheté 17% de marchandises labellisées et 17% issues de l'agriculture Biologique dont 10% localement.

Les agents municipaux qui participent au repas (un pour 10 élèves en maternelle, un pour 12 en élémentaire, mieux que le ratio préconisé) incitent les enfants à finir les plats. Le fromage est également donné en début de repas, pour être sûr qu'ils consomment cette source de calcium, éviter qu'ils ne mangent trop de pain et ne finissent pas ensuite leur plat.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Les restaurants scolaires sont fournis chaque jour en repas par la Cuisine centrale sur le principe de la liaison froide. Afin de limiter le gaspillage, les présences enfants sont transmises le matin même à la cuisine centrale, permettant ainsi d'ajuster le nombre de repas livrés au nombre d'enfants présents et ainsi de limiter fortement le gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, certaines écoles se sont lancées dans le compostage des déchets alimentaires dans le cadre de leurs projets jardins, environnement (labellisation éco-écoles)

Enfin de nombreuses actions de sensibilisation au DD (tri des déchets, recyclage, etc...) sont proposées aux enfants durant les temps scolaires et périscolaires.

Contact presse : Coraline Santos
coraline.santos@agglodebrive.fr
05 55 18 16 01